

LES SIGNES D'ALERTE

Indicateurs pour le repérage en classe

En grande section, il semble important, pour les enseignants, de cibler pour l'observation deux grands domaines dans lesquels s'exprime le dysfonctionnement. Ainsi convient-il d'être sensible à plusieurs signes d'alerte :

- de faibles capacités de conscience phonologique qui se marquent dans les difficultés à identifier les composants phonologiques des unités linguistiques et à les manipuler correctement : on peut en faire l'observation dans des situations de dénombrement de syllabes orales, de suppression de syllabes, de fusion de syllabes, de recherche d'intrus (mots dans lesquels on n'entend pas une syllabe qui s'entend dans un série d'autres), de production de rimes. Ce qui est vrai avec les syllabes l'est aussi avec les phonèmes... ;
- l'existence de perturbations du langage oral dans la fluidité et la rapidité articulatoire : réduction du débit avec pauses trop fréquentes ou accélération excessive altérant la réception du message ;
- des perturbations de la mémoire verbale (difficultés à répéter des mots ou des chiffres, à conserver une information verbale pendant la réalisation d'une autre tâche,...) ;
- des difficultés à discriminer des formes dessinées ;
- des difficultés à reconnaître et identifier des lettres.

■ Ces éléments étant directement associés aux composantes des programmes, l'attention que l'on doit y porter vaut pour tous les élèves. Les outils d'évaluation proposés au niveau national pour la grande section permettent de faire des investigations plus précises quand les circonstances ordinaires de la classe suscitent des interrogations sur les capacités d'un enfant ; de plus, ils suggèrent des réponses pédagogiques pour aider les élèves chez qui des besoins manifestes sont repérés.

■ Au-delà de la grande section, des signes doivent également appeler l'attention car tous les enfants n'auront peut-être pas eu de bilan complet en grande section, ou, pour certains, les difficultés auront été masquées par de très bonnes performances dans d'autres domaines.

En cours préparatoire, face aux exigences des situations plus structurées d'apprentissage, des difficultés du même type que celles qui ont été évoquées ci-dessus doivent bien sûr alerter. Les difficultés de discrimination phonologique (entre sons proches : t/d, p/b, k/gu, f/v, s/z, ch/j, l/r, m/n, a/an, etc) ou de perception de la constance phonologique (problèmes de perception du même son selon son environnement) sont à surveiller, de même que les difficultés de copie (perte de repères dans la phrase, omissions ou ajouts ou inversions de syllabes ou de lettres, en particulier).

■ Chez des enfants ayant commencé un apprentissage sans trop de difficultés parce qu'ils ont par ailleurs de bons atouts et parviennent à compenser des difficultés pas trop sévères, il convient d'être attentif aux difficultés de déchiffrage de mots simples ou, surtout, de pseudo-mots (ex. : ricadou – topivu – manchibo...) : alors l'absence de signification oblige à traiter seulement avec le matériel graphique et ses correspondants sonores, ce qui met en évidence des problèmes que le contexte ou l'anticipation sémantique peuvent masquer dans d'autres circonstances.

En cours de CE1, des difficultés persistantes dans les mêmes domaines, malgré les adaptations pédagogiques mises en œuvre, doivent inciter à approfondir l'analyse avec les personnels spécialisés au sein de l'école ; le diagnostic de dyslexie peut être alors posé et il importe de ne pas attendre davantage pour des élèves en grande difficulté pour entrer dans l'apprentissage de la lecture.

■ L'évaluation CE2 constitue une nouvelle étape d'alerte, tardive, mais qui ne doit pas être négligée si des déficits lourds de lecture persistent ; on peut s'appuyer sur son caractère institutionnel (repères valables au niveau national) pour convaincre des parents qui auraient jusqu'alors été réticents pour effectuer les démarches suggérées par l'école.

Annexe 2

LES AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES :

Dans le quotidien de la classe, l'enseignant(e) prendra en compte les difficultés de l'enfant en veillant à :

- 1- ne lui donner qu'une seule information à la fois ;
- 2- lui répéter les consignes, les reformuler (les consignes peuvent être pré-enregistrées pour les élèves ayant des dictaphones) ;
- 3- créer un lexique pour chaque nouvelle leçon comportant des mots nouveaux spécifiques à la discipline enseignée ;
- 4- reformuler les phrases incorrectes une fois que l'enfant s'est complètement exprimé le fera progresser ;
- 5- lui laisser plus de temps pour réaliser le travail demandé ;
- 6- lui lire les consignes écrites pour les maths ;
- 7- lui éviter le plus possible la prise de notes ;
- 8- noter différemment les dictées (par exemple : note sur 100 en déduisant les fautes), pour permettre à l'élève de visualiser ses progrès, et, d'une manière générale, dissocier l'évaluation de l'orthographe des autres dimensions du travail ;
- 9- lui autoriser la sub-vocalisation (lecture à mi-voix ou avec mouvement des lèvres) ;
- 10- privilégier l'oralité pour les évaluations ;
- 11- écrire sous sa dictée pour les rédactions (lorsque c'est possible) ;
- 12- utiliser (chaque fois que c'est possible et éclairant, et s'il ne présente pas de difficulté dans le domaine spatio-temporel) des schémas et des cartes ;
- 13- utiliser des textes aérés ;
- 14- lui faciliter le travail à la maison en lui fournissant des documents écrits (sorties d'imprimante, de préférence [cf. rubrique suivante]) de façon à éviter le plus possible la copie au tableau (lente, lacunaire et génératrice d'erreurs) et conseiller à la famille de l'aider en lui lisant les consignes et les textes à apprendre (résumés, poésies, etc) ;
- 15- utiliser des polices de caractères bien lisibles (non fantaisistes, en corps pas trop petit et, au besoin, en espaçant les caractères) ;
- 16- faire ressortir l'essentiel des leçons à retenir (typographie, couleur...) ;
- 17- l'encourager encore plus que les autres et souligner toujours ses progrès ;
- 18- adulte ou enfant référent pour aider à la lecture à voix haute ;
- 19- ne noter l'orthographe qu'en cours de français ;
- 20- difficultés de mémorisation : l'essentiel sera synthétisé ; faciliter la mémorisation par des moyens mnémotechniques (anecdotes, dessins...) ; fournir les tables de multiplication quand on ne veut évaluer que le raisonnement logique ;
- 21- privilégier les tableaux, fiches, cadres structurés, plans de cours donnés à l'avance ;
- 22- faire photocopier certains cours ou énoncés de devoirs ;
- 23- donner des photocopies de corrigés de devoirs ;
- 24- proposer du temps en plus pour les évaluations (ou à défaut réduire le ou les exercices).
- 25- favoriser l'utilisation de l'outil informatique (production d'écrits, correcteur d'orthographe, documents à compléter...) afin d'obtenir une production lisible et valorisante pour l'élève.

Annexe 3

LA CHARTE DES ENSEIGNANTS

Le relationnel

- 1- Prendre davantage le temps de créer un **climat de confiance**.
- 2- Faire prendre conscience aux élèves des différences de chacun. (différences physiques, différences de rythmes de mémorisation, de stratégie par rapport au travail et à la réflexion).
- 3- Faire accepter par l'ensemble de la classe la prise en charge particulière des enfants dyslexiques.
- 4- **Développer l'entraide**. (Pour le passage à l'écrit).
- 5- Faire prendre conscience aux élèves qu'un même objectif peut être atteint par des chemins différents.
- 6- **Etre à l'écoute** de l'attitude de l'enfant.
- 7- L'aider à se repérer dans l'espace classe, collègue.
- 8- **Valoriser et encourager souvent**.

Les attitudes pédagogiques

- 1- Moins parler.
- 2- **Donner du temps** à l'élève pour fabriquer ses représentations mentales.
- 3- Favoriser la verbalisation de l'élève.
- 4- **Reformuler** ou demander aux élèves de le faire pour les points importants en évitant la simple répétition.
- 5- **Lire les énoncés** à haute voix à l'ensemble de la classe.
- 6- Prendre le temps de donner **les consignes**.
- 7- Donner une seule consigne à la fois.
- 8- Permettre de lire à mi-voix pendant les tests.
- 9- Répéter individuellement les consignes pour les élèves en grandes difficultés. Aller vers eux pour **vérifier la compréhension**.
- 10- Présenter une notion sous des formes variées, en passant obligatoirement par **l'oral**, par **l'écrit** et par **la gestuelle**.
- 11- Associer les sons aux gestes, aux couleurs.
- 12- **Varié les supports**.
- 13- Utiliser des couleurs pour segmenter les mots, les phrases.
- 14- Limiter l'écrit au tableau.
- 15- **Restreindre la quantité d'écrit** de l'élève sans pour autant en négliger la qualité.
- 16- Limiter le nombre de mots à apprendre.
- 17- Simplifier les règles de grammaire en évitant les exceptions et les oppositions.
- 18- Donner peu de travail à réaliser à la maison.
- 19- Prévoir de fournir une feuille avec des indications précises pour des devoirs à la maison.
- 20- Donner l'exercice corrigé.
- 21- **S'assurer de la lisibilité de l'écrit** dans le cahier de texte.
- 22- **Evaluer** une même copie à partir de plusieurs critères.
- 23- Evaluer **différemment** des autres.